

CHRONIQUE DE MARTIGNY

Colonie de vacances de Martigny

La Colonie de vacances de Martigny a ouvert ses portes et depuis quelques jours les petits garçons de notre ville s'ébattent à cœur joie dans les belles forêts de Ravoire.

L'assemblée générale de la Société de la Colonie s'est tenue il y a quelques jours sous la présidence de M. Roger Moret.

Après la lecture du protocole, l'assemblée prend connaissance du rapport de gestion de l'année écoulée et M. Gaston Moret, directeur de la Colonie, est chaudement félicité pour sa compétence et pour tout le dévouement qu'il apporte à cette œuvre. On ne peut que se réjouir de l'organisation et de la bonne marche de cette institution.

Au point de vue financier, la lecture des comptes nous montre une saine gestion et le président remercie toutes les personnes qui, par des dons en nature et en espèces, aident le comité à faire face à de grosses dépenses. Un merci tout spécial est adressé aux autorités communales de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg pour leur bienveillance et leur appui, au Comité de Carnaval pour son don généreux, et à Mme Rouiller, du Café de l'Hôtel de Ville, pour son jeu de la poupée en faveur de la colonie.

Un appel à la générosité de la population de Martigny sera fait de nouveau cette année et nous espérons qu'il lui sera réservé bon accueil, comme par le passé.

Concert hebdomadaire

Demain jeudi 10 juillet, à 20 h. 30, le programme suivant sera exécuté par l'Harmonie municipale, sous l'expertise direction de M. J. Novi.

1. Cour. F. Meyer, marche Lüthold
2. Ruy-Blas, ouverture Mendelssohn
3. Miniature, suite Coates
(Danse enfantine)
4. La Traviata, fantaisie Verdi
(arrangement M. J. Novi)
5. Skymaster, marche Sennema
6. Flots du Danube, valse Ivanovici.
7. Die Wacht am Simphon Mantegazzi

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu vendredi.

A la piscine

Ces quelques jours de beau temps ont ramené à la piscine une ambiance des plus goûtée, la température de l'eau qui atteint plus de 20° y aidant particulièrement.

Que les hésitants prennent donc aussi le chemin de cette magnifique réalisation municipale pour bénéficier des bienfaits du soleil et de l'eau. M.

Balade de l'Harmonie au Tessin

Comme annoncé, notre Harmonie municipale se rendra au Tessin samedi 12 et dimanche 13 juillet prochains.

Dans ses grandes lignes, le voyage empruntera l'itinéraire suivant : Grand-Saint-Bernard, Ivrea, Varese, Lugano et retour par le Simplon. Une excursion est prévue au Monte-Generoso et une autre sur le haut lac.

Il reste quelques places disponibles pour des accompagnants. S'inscrire au plus tôt au téléphone (026) 618 51.

C. A. S.

Dimanche 13 juillet, course à l'Aiguille Verte. Réunion des participants jeudi à 20 h. 30, à la Brasserie Kluser.

Colonie de vacances

Parents, vous aurez le plaisir de revoir vos enfants dimanche 13 juillet, jour prévu pour la visite.

Un service de cars spéciaux est organisé avec départ à 7 h. 30. Le retour s'effectuera à 19 h. 15, départ de Ravoire.

Le comité serait reconnaissant envers les personnes qui auraient des fruits ou des légumes à offrir et qui voudraient bien en aviser le Directeur de la Colonie, tél. 6 01 37, qui se chargera de les faire prendre.

Association valaisanne des patients militaires suisses

Comme la presse l'a déjà annoncé, il s'est constitué à Sion une Association des patients militaires valaisans. Ce groupement réunit les membres des sociétés suisses des patients militaires, à savoir : O. N. D. I. M. S. et L. P. M. S. qui, sur le plan central, restent attachés à l'organisation de leur choix, ainsi que de tous les soldats malades et anciens malades qui, du fond de leur cœur, veulent améliorer certains secteurs de l'administration militaire sociale, notamment l'assurance militaire.

Les membres du comité de l'association valaisanne des patients militaires suisses se sont mis à la tâche, chacun dans le domaine qui lui a été attribué, et s'occupe actuellement de l'organisation matérielle et interne de l'association. Avant toute autre considération, l'intérêt général des P. M. demeure la seule loi de l'AVPMS. Les membres du comité sont animés du même désir, celui d'aider, dans la mesure de leurs moyens, tous les patients militaires qui en ont besoin et de créer entre tous, à l'exclusion de toute rivalité, un vrai esprit de camaraderie.

Nous tenons à signaler que notre ami Gaston Biderbost, membre du comité de l'AVPMS a été nommé membre du comité central de la ligue des P. M. lors d'une assemblée qui s'est tenue à Interlaken.

Tous les P. M. qui ne sont pas encore membres de l'AVPMS et qui désirent en faire partie peuvent demander leur adhésion en s'adressant au secrétaire de l'Association, Me Joseph Blatter, avocat et notaire à Sion. jm

Charbon libre en Grande-Bretagne

Le rationnement du charbon en Grande-Bretagne sera levé dès lundi prochain. La guerre a fait sentir longtemps ses effets dans la vie anglaise !

De Gaulle a nommé Soustelle ministre de l'information

Le général de Gaulle a complété son gouvernement en faisant appel à M. Jacques Soustelle, qui est nommé ministre de l'information. Par ailleurs, M. André Boulloche a été nommé ministre délégué à la présidence du Conseil, et M. Bernard Chenot ministre de la santé publique.

L'entrée au gouvernement de M. Soustelle est une satisfaction qui est donnée à l'opinion algérienne, encore que certains de ses éléments puissent se montrer déçus que l'ancien gouverneur général ne soit pas pourvu d'un poste lui donnant une action directe sur les affaires d'Algérie.

Robespierre, le saint de la démocratie

(Suite de la 1re page)

ses amis les plus fidèles. Ses ennemis ont grignoté toutes ses institutions et profitant de sa défaillance, ils ont travaillé jour et nuit à sa perte. Robespierre n'avait pas la vigoureuse assistance de Danton, et ses tares congénitales aidant, il fut incapable de réagir aux attaques et il fut emporté par la tourmente.

La tête qui est tombée le 28 juillet 1794 n'est pas celle d'un tyran mais d'un homme d'Etat juste et clairvoyant.

Yvan Mayor.



De grands changements en vue !

Journalier de France

La République fera-t-elle complètement peau neuve ? A une nouvelle Constitution, doit succéder une nouvelle loi électorale (nous en dirons quelques mots en fin de cette chronique). Mais entre temps, verrons-nous les principaux partis politiques subir une transformation, et chercher à s'adapter à de nouvelles « normes » ?

Les partis n'ont pas bonne presse. On critique leur comportement, leurs jeux stériles. On les accuse d'être à l'origine des maux du pays, ou pour le moins de n'avoir pas su les résoudre. Auraient-ils maintenant ma u v a i s e conscience ? Toujours est-il que depuis que l'on parle de réforme, les partis eux-mêmes songeraient à se réformer.

C'est tout au moins ce que l'on peut penser lorsqu'on examine les tendances qui se dessinent, les projets qui s'ébauchent, les nouvelles formules qui cherchent à se dégager actuellement.

Dans les états-majors, l'opinion prévaut, que le pays ne marche plus. Le pays ne suit plus les partis politiques, qu'il a fini par renier. Il faut donc renouveler l'éventail du Parlement, c'est-à-dire en résumé donner aux futurs électeurs, l'apparence d'un profond changement.

Les grandes vedettes de la politique sont actuellement en plein effort ? M. Mendès-France va tenter de lancer son « Rassemblement travailliste », calqué plus ou moins sur ce qui existe en Angleterre. Ce Rassemblement, toutefois, n'adhérerait pas à l'Internationale socialiste, mais M. Mendès-France compte amener à lui quelques membres éminents de la S. F. I. O. Réussira-t-il ? On précise dès maintenant, que cette formation se déclarerait hostile à la politique du Général de Gaulle, mais qu'elle présenterait un programme positif, ne voulant pas demeurer inactive dans une opposition stérile.

Deuxième grande formation en vue. Celle du « Mouvement démocrate chrétien » dont le protagoniste est M. Georges Bidault. Ce dernier rêve de créer, en France, un parti frère à la démocratie chrétienne italienne, et à la démocratie de la République fédérale allemande. C'est un grand dessein, qui requiert pour son exécution l'adhésion plus ou moins unanime du M. R. P. ce qui, pour l'instant, ne semble pas acquis.

Le troisième projet actuellement en cours, n'est pas moins ambitieux. Il est patronné par M. Cl.

Bourdieu, qui veut, lui, lancer un « Parti progressiste » sous la houlette de la « Nouvelle Gauche » dont on a quelque peu parlé au cours de ces derniers mois. Ce parti progressiste ne dédaignerait pas flirter avec les communistes, tout en se refusant d'accepter le joug de Moscou. Son premier objectif serait de faire campagne contre le référendum annoncé par le Général de Gaulle. Le reproche que les « néo-progressistes » formulent vis-à-vis du référendum, c'est d'avoir un caractère

De notre correspondant particulier Hubert Revol

fasciste. Le mot est vite dit, mais on ne comprend pas où est le fascisme dans une opération qui consiste à demander au citoyen son avis sur un projet de Constitution ?

Ces trois tentatives semblent se placer sous le signe de la « gauche ». N'y aurait-il rien de prévu à « droite » ? Qu'on se rassure, M. Roger Duchet y a pensé. Lui aussi a une grande ambition, celle de réunir autour du Centre national des Indépendants tous les éléments du Centre et de la droite partisans tout à la fois de grandes réformes et de la République. Ce futur parti entend soutenir sans réserve l'action du Général de Gaulle dans tous les domaines. Pour le moment on n'a pas indiqué le libellé que compte adopter ce « rassemblement » des droites.

Tout cela, répétons-le, n'est que projets et tentatives. On cherche à donner aux différents partis actuels une sorte de renouveau apte à ranimer la foi et l'enthousiasme chez les masses trop souvent déçues ! On remarquera que ces projets, par les définitions que nous en avons données, ont déjà leur place sur l'échiquier politique. Cependant, une autre vedette entend, elle aussi, faire parler d'elle, et se tailler une place au soleil de la future République.

Il s'agit de M. Daniel Mayer, ex-membre important de la S. F. I. O. présentement Président de la Ligue des Droits de l'Homme. M. Daniel Mayer a récemment lancé à tous les partis de gauche un appel en vue de constituer un « parti d'opposition »... Son appel aurait déjà obtenu un premier succès ; celui d'être entendu et retenu par la C. F. T. C. (organisation syndicale groupant les travailleurs chrétiens). M. Mayer pense obtenir l'adhésion des « ménédistes », des députés qui ont voté contre l'investi-

Les contrats-pluie ont du succès

Les « contrats-parapluie » ou polices « pluie-villégiature » qui sont offerts au public par plusieurs compagnies d'assurance dans notre pays, connaissent cette année un succès tout particulier et bien compréhensible : l'assuré, moyennant une prime modique, se voit dédommagé de ses frais par une somme fixe (dans certains cas 200 fr. pour une prime de 12 fr.) si la pluie tombée dans la région où il passe ses vacances est plus abondante que la moyenne déterminée par l'assureur. On comprend aisément que cette année, ces contrats soient littéralement pris d'assaut.

ture du Général de Gaulle, et de certains groupements de gauche ; par contre il rejeterait toute alliance tacite ou non avec les communistes.

Cette « opposition », dont certains se demandent en quoi elle pourrait consister, se donnerait pour objectif la « défense des libertés républicaines », ce qui est suffisamment vague pour réunir l'approbation de gens d'opinions les plus diverses... « La défense des libertés républicaines » est d'ailleurs devenue un slogan dont l'usage risque d'être inopérant, pour la simple raison que rien n'indique que les libertés républicaines soient actuellement menacées. Mais de certains côtés on demande des éclaircissements, et notamment la définition de ces « libertés » auxquelles tant de gens veulent se consacrer ?

Pour le moment, la liberté d'expression en France reste entière ; elle est même beaucoup plus grande qu'aux derniers jours du dernier gouvernement du régime précédent où l'on vit la censure le livrer à des actes jugés fort arbitraires. Le Général de Gaulle en dotant la France d'une nouvelle charte nationale n'entend pas empêcher le libre jeu de la discussion, et ne s'oppose pas à la manifestation de toutes les tendances de l'opinion. On peut donc dire que le parti d'opposition de M. Daniel Mayer paraît manquer pour l'instant d'arguments sérieux pour justifier et sa création et son existence.

Quant à la loi électorale on prétend que le chef du gouvernement est favorable au scrutin de partiemental (un tour, simultané au système en usage en Grande-Bretagne, mais ses ministres sont plutôt hostiles à cette formule. Le nombre des députés serait réduit d'une centaine et ainsi ramenés à 450 environ pour la Métropole. Par contre, la durée du mandat serait portée à six ans, et alignée sur celle des sénateurs. Les sessions se trouveraient réduites à cinq mois au plus. Le travail du Parlement consisterait surtout à voter les lois essentielles, à discuter du budget et à contrôler l'action du gouvernement, les lois de moindre importance seraient décidées par les commissions ; on s'est inspiré à ce propos de l'exemple italien.

Mais tout cela ne constitue que les grandes lignes de divers projets qui sont loin d'être définitivement au point. On aura donc souvent l'occasion d'en reparler. H. R.

VAUD

Mort de M. Otto Treyvaud rédacteur en chef de la « Feuille d'Avis de Lausanne »

M. Otto Treyvaud, rédacteur en chef de la « Feuille d'Avis de Lausanne », est décédé à l'âge de 68 ans. Ce journaliste remarquable pour son esprit de synthèse et sa précision, avait commencé son métier comme secrétaire de rédaction à la « Tribune de Lausanne ». Au départ de M. Rodolphe Rubattel, il fut appelé à la direction de la « Feuille ». Depuis lors, il écrivit chaque jour cette rubrique « Situation » qui, pendant la guerre notamment, apportait réconfort et foi en la victoire de la démocratie. M. Treyvaud fut décoré de la Légion d'honneur et de la Médaille de la Reconnaissance.

Sa mort endeuille toute la presse romande tant était grande, sur ses confrères, son autorité de journaliste probe, soucieux d'une information exacte.

Nous présentons nos plus vives condoléances à la famille et à la « Feuille d'Avis ».

Nyon fête ses 2000 ans

Nyon fête cette année le bimillénaire de sa fondation. Ancien Novidunum des Romains, Nyon a souligné l'importance de sa fête en restaurant, au bord du lac, des colonnes romaines, qui furent érigées sur la Place des Maronniers. Une représentation artistique a servi de cadre à cette inauguration.

FRIBOURG

Recettes fiscales en hausse

Les recettes fiscales sont en augmentation dans le canton de Fribourg. On constate que, de 1956 à 1957, le rendement de l'impôt sur la fortune et le revenu a passé de 11.800.000 fr. à 12.814.000 fr.

GENÈVE

Trois semaines de vacances

Les citoyens du canton de Genève ont accepté par 13.101 voix contre 12.736 l'initiative populaire pour « les trois semaines de vacances pour tous ». Cependant, le contreprojet du Grand Conseil en la même matière a été approuvé lui aussi par 12.929 oui contre 5.955 non.

Comme ces deux projets s'excluent, celui qui a recueilli le plus grand nombre de voix est automatiquement adopté. C'est l'initiative populaire qui sort gagnante de cette joute très serrée.

Jeudi soir chez vous
café complet



Un produit valaisan

léger en alcool

Désaltérant avec de l'eau minérale